Petites affiches Gazette du Palais Quotidien Juridique Les Affiches Versaillaises

La Loi Odal



Justificatif généré le 04/12/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

04/12/2023 Date de parution : Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/711445

N° d'annonce : 711445

IMMUPHARMA FRANCE

Société anonyme au capital de 6.500.000 €

Siège social: 15 rue de Bruxelles 75009 PARIS

433 548 955 R.C.S. Paris

Par décisions de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 27 novembre 2023, les Associés ont décidé, avec effet le même jour de :

- augmenter le capital social d'un montant de 12.352.976 € par compensation avec la créance détenue un actionnaire, au titre de son compte courant dans la Société, par la création de 772.061 actions nouvelles d'une valeur nominale de 16 euros chacune :
- augmenter le capital social par incorporation de réserves d'un montant de 52.688 euros ;
- réduire le capital social d'un montant de 18.875.648 € par affectation de cette somme au compte « Report à nouveau », et suppression de 1.179.728 actions, fixant le nouveau capital social à 30.016 euros;
- constater la régularisation des capitaux propres conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du code de commerce :
- transformer la Société en société par actions simplifiée ;
- modifier la dénomination commerciale pour devenir « IMMUPHARMA BIOTECH » ;
- adoption des nouveaux statuts ;
- constater la cessation des mandats des organes de direction de la Société de Monsieur Timothy Gary FRANKLIN en qualité de Président du Conseil d'Administration et Directeur Général et de Monsieur Sébastien GOUDREAU en qualité de Directeur Général Délégué ;

1/2

- nommer à la direction de la Société Monsieur Timothy Gary FRANKLIN, demeurant 701 Chapelier House, Eastfield avenue SW 18 1LR Londres (Royaume-Uni), en qualité de Président et Monsieur Sébastien GOUDREAU, demeurant 28 rue de la Chênaie - 67201 Eckbolsheim, en qualité de Directeur Général ;
- confirmer les commissaires aux comptes dans leurs fonctions.



Petites affiches La Loi Gazette du Palais Odal Quotidien Juridique Oplec Les Affiches Versaillaises Justificatif de parution

Les statuts sont modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera portée au RCS de Paris.

Vérifier la validité de l'annonce Code de vérification : aePAGt4zG

https://digitalisation.actulegales.fr/#aePAGt4zG



